## 4 Dans la fenêtre « **nouvel article** », tapez le titre de l'article.

Titre	Modifier l'article : Retour Nouvel article
	Titre [Obligatoire]
	Délibération du conseil municipal du 02 février 2009
	Sous-titre 🧃
Remarque:	
On peut vérifier que l'on se	
trouve bien dans la bonne	A l'intérieur de la rubrique 🍙
rubrique.	39. Délibérations et décisions

**5** Tapez ensuite le contenu de l'article.



6 Une fois le texte saisi, cliquez sur « **enregistrer** » (en bas de la fenêtre).

7 En règle générale, si votre article est terminé, vous devez en demander la publication auprès de l'administrateur de votre site en cliquant sur le bouton suivant:



Enregistrer

Mais pour vous, avant de demander cette publication, il s'agit maintenant d'insérer la délibération du conseil sous forme de fichier (Cf Fiche n°3).

Documentation Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps – 2009